



SITUATION LAMENTABLE !

Dès son arrivée sur notre établissement, un détenu du Quartier d'Isolement bien connu de notre établissement a proféré multiples insultes et menaces de mort envers notre Direction ainsi que le major responsable du Quartier.

Mardi dernier, il a comparu devant le tribunal a été condamné à 12 mois.

Malgré cette réponse pénale forte, force est de constater que ce détenu n'a pas entendu le message envoyé par la justice.

En effet, à ce jour, il est toujours au Quartier d'Isolement de notre établissement et ne cesse de continuer de menacer, insulter et provoquer l'ensemble des agents qui se retrouve quotidiennement face à lui et subissent l'inertie de notre administration.

COMMENT CE DETENU AU PROFIL PSY PEUT-T-IL ENCORE ETRE SUR NOTRE STRUCTURE ?

Force Ouvrière Justice attend également une réponse à la hauteur des faits de la part de notre administration qui semble mettre du temps à réagir.

Pour **Force Ouvrière Justice** il est urgent de transférer ce détenu !

C'EST NON NEGOCIABLE !

Le bureau local **FO**
Le 23 mai 2025

